

52% D'économie d'énergie « comparative » dans un ménage sur 11 années de facturation électrique

Deux appartements N° 8 et N°12 neufs, ayant la même superficie de 213 M2, elles sont situées à Rabat, et elles ont été occupées en deux semaines de décalage en **Avril 1995**.

- L'appartement 8 est occupé par 6 personnes.
- L'appartement 12 est occupé par 5 personnes.
- La production d'eau chaude est réalisée dans les deux cas avec chauffe eau à gaz.
- Les deux appartements sont des résidences principales, constamment habitées.

En 1995, L'appartement 12 a été équipé par des équipements ordinaires, l'appartement N°8 a été équipé par :

- Des lampes à Basse Consommation
- Des coupes veilles manuels, pour l'arrêt des consommations des équipements électroniques : décodeurs parabole, chaîne HIFI...
- Des douchettes à limitation de pression d'eau chaude : débit maximal : 5 L/minute
- Frigo : Labellisé Classe 2
- Extraction d'air : avec temporisation
- Eclairage de nuit : sur programmeur de 24h



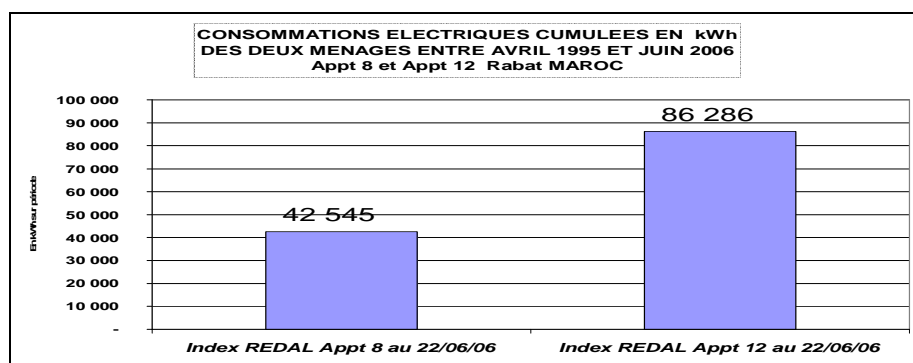
Lampes à Basse Consommation



Coupes Veille manuels



Douchette à limitation pression



Les deux compteurs ayant démarré à zéro en 1995, Le 22 Juin 2006, l'écart de consommation électrique entre les deux ménages a été de **44 000 kWh** sur 11 années, soit une différence de **4 000 kWh/an**, ou 3 Tonnes de CO²/an évités par an. L'appartement N°8 aura consommé **48%** de l'énergie consommée par l'appartement N°12, avec une économie de **52%**. Indépendamment de la « culture énergie » dans les deux foyers, ce grand écart observé sur 11 années (apparition des LBC au Maroc : 1994), explique l'influence majeure des équipements efficaces sur la demande énergétique des ménages.